



COMPTE RENDU N° 1

Visite du 17 septembre 2013

SCI LA MAISON DU TISSAGE
GUEBWILLER

	Interlocuteur	MAIL	Présent	Abs. excusé	Abs. non exc.	Pénalités cum.	Convoqués	Diffusé
MAITRISE D'OUVRAGE								
sci la maison du tissage	Mr Bouchet Mr Beck MR Hufschmitt	denis.bouchet68@wanadoo.fr patrick.beck@neuf.fr christophe.hufschmitt@wanadoo.fr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MAITRE D'ŒUVRE								
E.D.A.	Mr Mouge	lmouge@eda90.com	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BUREAU D'ETUDE								
E.D.A.	Mr Mouge	lmouge@eda90.com	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ENTREPRISES								
Lot 02CHAUFFAGE Jeanicke	Mr Muller	p.muller@jaenicke.fr	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Membre du groupe technique des bureaux d'études applicateurs logiciel test RT2012.retenu par le ministère

Membre de L'A.I.C.V.F – Membre du Groupement d'Intérêt Economique Athem Y's

Etudes Fluides , Dessin technique , Métrés , Chiffrage - 6 rue du Rhône - 90000 BELFORT

Tél. 03.84.22.82.10 - Fax 03.84.22.82.67 – e mail E.D.A@wanadoo.fr - RC BELFORT B 388.338.097 - SIRET 388.338.097.00016 Code APE 7112B

INFORMATIONS GENERALES

Le présent compte rendu prendra techniquement et juridiquement valeur de document contradictoire et contractuel entre les différents intervenants et destinataires sous réserve des observations exprimées lors de la prochaine réunion.

Les entreprises ou intervenants ci-dessous mentionnés voudront bien prendre les dispositions nécessaires pour réaliser les travaux ou établir les documents demandés.

La présence et la ponctualité des personnes convoquées sont indispensables au bon déroulement des réunions de chantier.

Avant exécution tous les travaux supplémentaires au marché s'ils sont indispensables, devront faire l'objet d'un devis accepté par le Maître d'Ouvrage.

Le chantier ainsi que les abords devront être maintenus dans un état de propreté impeccable.

Toute remarque qui n'aurait pas fait l'objet d'une réclamation sous 8 jours par courrier avec R + AR deviendra contractuelle.

Le présent compte rendu est la confirmation des directives données sur le chantier

ETAT DU CHANTIER

- Chaudière en place
- Tuyauterie raccordée
- Panoplie terminée
- Raccordement conduit fumée réalisé
- Chauffe-eau électrique logement mis en place
- Ventilation basse en place
- Raccordement gaz réalisé

INTEMPERIES

Néant

DECISIONS ADMINISTRATIVES

La facturation sera présentée à EDA sous la base du quantitatif avec incorporation de pourcentage des travaux réalisés par article.

L'entreprise communiquera sous huit jours le matériel retenu avec l'ensemble des documents et notices pour validations, les délais d'approvisionnement.

PIECE ADMINISTRATIVE

Notification du marché sur la base des pièces écrite de novembre 2012

Montant total du marché : 65 420,56 € H.T.

DECISIONS TECHNIQUE

Maître d'ouvrage

RAS

Maître d'œuvre

RAS

Entreprise Jeanicke

Envoyer l'analyse d'eau au fabricant de chaudière

Prévenir le maître d'ouvrage lors de la mise en route de la chaudière pour formation à la régulation

Nous fournir la date de finition des travaux chaufferie pour fixer la réception de celle-ci.

Travaux restant

- Remplacement de la porte
- Extincteur
- Traitement d'eau ? (en attente avis fabricant chaudière)
- Travaux d'électricité
- Calorifuge